



Lettre d'actualité n°40

Commune de Plan-les-Ouates

1er février 2022

L'évènement



BIG AIR

Du fun sur la Butte

L'évènement Big Air s'invitera sur la Butte de Plan-les-Ouates les 19 et 20 février 2022. Il proposera une piste de luge et de ski accessible à tous dès l'âge de 5 ans. Beaucoup de fun et d'adrénaline en perspective ! Big Air est gratuit, mais l'inscription préalable est obligatoire.

[Détails et inscription](#)

Informations pratiques:

- [Gratuit - Sur inscription](#)
- [Dates et horaires : 19 et 20 février 2022 de 10h à 17h](#)
- [Lieu : Butte de Plan-les-Ouates - Chemin de la Butte, 1228 Plan-les-Ouates](#)
- [Règlement et conditions de participation](#)

[Les 19 et 20 février 2022 une piste de luge et de ski s'invite sur la Butte de Plan-les-Ouates.](#)

[Accessible à toutes et à tous dès 5 ans, cette activité ne nécessitant aucune compétence particulière promet beaucoup de fun et d'adrénaline.](#)

[La piste et son saut qui vous propulsera sur un airbag géant est accessible avec des bouées gonflables fournies sur place mais également avec des skis pour les plus téméraires.](#)

[Rendez-vous les 19 et 20 février pour un weekend de folies sur le thème des sports de glisse.](#)

Dernières nouvelles

Annulation de la cérémonie des vœux

En raison de la situation sanitaire actuelle, les autorités communales ont pris avec regret la décision d'annuler la cérémonie de présentation de leurs vœux à la population prévue le 2 février 2022.

Gare aux tentatives d'escroquerie

Les escrocs ne manquent pas d'imagination. Ils consacrent toute leur énergie à inventer de nouveaux stratagèmes et arriver à leur fin ! La Police municipale livre quelques conseils sur les bons réflexes à adopter.

En savoir plus

Les escrocs ne manquent pas d'imagination, ils consacrent temps et énergie pour inventer de nouveaux stratagèmes et arriver à leur fin !

Dans le courant de l'année 2021 plusieurs mises en garde ont été publiées afin de prévenir les personnes visées des actions en cours. Entre autre, en début d'année il s'agissait d'interlocuteurs se faisant passer pour des personnes travaillant aux impôts et réclamant une somme supplémentaire. En fin d'année ils se faisaient passer pour des policiers indiquant qu'un proche aurait provoqué un accident de la route et qu'il se trouverait devant un juge et aurait un besoin immédiat d'argent pour le sortir de cette situation.

Dans tous les cas, des réflexes simples doivent être appliqués :

- Ne donnez jamais d'informations personnelles à des personnes que vous ne connaissez pas, ni votre adresse, ni votre date de naissance, ni vos codes...
- Ne cédez pas à la panique ou à la précipitation sous prétexte d'une quelconque urgence, ils mettent la pression justement pour vous faire perdre vos moyens.
- Demandez toujours un numéro où les joindre en retour, prétextant un temps de réflexion nécessaire. Généralement la conversation s'arrête à ce stade.

En cas de doute, appelez l'un de vos proches, la police cantonale au 117 ou la police municipale au 022/884.64.50.

Les personnes visées, souvent les aînés, le sont parce que les escrocs cherchent à utiliser la crédulité ou l'émotivité. N'oubliez pas que les services de l'état ou les grandes entreprises (banque, poste, assurance) ne demandent jamais de versement sans une facture et qu'ils sont toujours joignables sur une ligne téléphonique fixe.

Restez vigilants

Gabriel Nunige à La julienne

Consacrée aux peintures de Gabriel Nunige, l'exposition "Legende Aurea" se tiendra à La julienne du 4 au 27 février 2022. L'artiste travaille depuis un an et demi à une réécriture imagée de la légende de Saint-Christophe. L'exposition, en accès libre, sera complétée par divers ateliers sur inscription.

Précisions et inscriptions

Entrée libre à l'exposition, du lundi au vendredi, de 9h à 17h, et le 10 février de 9h à 20h.

Depuis un an et demi, Gabriel Nunige travaille à une ré-écriture imagée de la légende de Saint-Christophe. Entre références aux maîtres anciens et clins d'oeil à la peinture contemporaine, il aborde de vieux mythes avec un oeil nouveau. Dans ces peintures, se côtoient démons et farfadets, figures rieuses et âmes en peine. Une allégorie un peu caricaturale du monde qui se déroule sous nos yeux, mais une allégorie qui saisit l'oeil immédiatement : qu'importe que Saint-Christophe ait été ou non affublé d'une barbe-bleue, d'une tête de chien-loup ou qu'il n'ait jamais été peintre. Ce qui compte ici, c'est la suspension de votre incrédulité.

Vernissage : jeudi 3 février, dès 18h. Entrée libre.

Atelier collage par l'artiste Gabriel Nunige, dès 6 ans : mercredi 16 février, de 14h30 à 16h30. Gratuit, sur inscription.

Visite guidée de l'exposition : samedi 19 février, à 15h. Gratuit, sur inscription.

Atelier dégradé et écritures graphiques par l'artiste Gabriel Nunige, dès 11 ans : samedi 26 février, de 14h30 à 16h30. Gratuit, sur inscription.

Il est aussi possible de réserver par téléphone au 022 884 64 60.

L'actualité des services

Police

Les polices municipales recrutent

Vous souhaitez être proche de la population, assurer des tâches de proximité, être au cœur de l'événementiel et veiller à la tranquillité des citoyens en créant un climat de confiance ? Alors devenez agent ou agente de police municipale, un métier varié et passionnant ! Il n'est dorénavant plus nécessaire d'attendre la parution d'une offre d'emploi pour intégrer la police municipale. Grâce à un processus permanent de recrutement, un point d'entrée unique, devenez.ge.ch, permet à toute personne intéressée par ce métier de postuler si elle remplit les conditions.



Détails

Vous souhaitez être proche de la population, assurer des tâches de proximité, être au cœur de l'événementiel et veiller à la tranquillité des citoyens en créant un climat de confiance ? Vous aimez travailler en extérieur et au sein d'une équipe dynamique ? Alors devenez agent ou agente de police municipale, un métier varié et passionnant ! Toutes les informations et conditions ici : Devenez.ge.ch

Missions de la police municipale

La police municipale est chargée en priorité de la sécurité de proximité, soit de la détection et de la prévention des incivilités et de la délinquance par une présence régulière et visible sur le terrain, de jour comme de nuit, notamment aux abords des écoles, des établissements et bâtiments publics, des commerces, dans les parcs publics et lors de manifestations ou d'événements organisés sur le territoire communal.

Elle est notamment en charge :

- du maintien de la tranquillité publique en luttant contre les nuisances sonores;
- de contrôles en matière de circulation;
- de veiller au respect des autorisations relatives au domaine public;
- de la prévention et de la répression en matière de salubrité, notamment en ce qui concerne les débris, les déjections canines, les tags et l'affichage sauvage;
- de la répression concernant la consommation et/ou la détention de stupéfiants;
- de l'application, dans les limites de ses compétences, de la législation cantonale sur les chiens;
- de l'application de la loi fédérale sur les armes;
- d'intervenir à l'encontre des infractions en matière de loi sur les étrangers et l'intégration.

A Plan-les-Ouates, le service de la police municipale compte 9 agents qui couvrent les territoires de la Commune ainsi que de Bardonnex et Perly-Certoux. Ils possèdent une excellente connaissance des quartiers grâce à des rencontres régulières avec les habitants, les

commerçants, les membres d'associations, les responsables d'écoles, etc et sont au service de la population. C'est également dans le but de favoriser l'échange avec la population que les patrouilles à vélos sont privilégiées.

Pour assurer une présence policière au moment où les nuisances sont les plus dérangeantes et garantir le respect de la tranquillité publique, la police municipale travaille, à Plan-les-Ouates, jusqu'à 22h la semaine et jusqu'à minuit les vendredis et samedis.

Formation

Les agents de la police municipale de toutes les communes suivent une formation initiale de 8 mois cogérée par la police municipale de la Ville de Genève et le Centre de formation de la police et des métiers de la sécurité (CFPS) après avoir rempli certaines conditions et réussi tous les tests d'admission.

Une fois le processus d'entrée réussi et l'engagement par une commune formalisé, la personne rejoint le bassin de relève en vue d'un engagement dans l'école de formation.

Contenu de la formation

La formation initiale se déroule entièrement au CFPS.

Les aspirant-e-s doivent suivre des cours pratiques, théoriques et tactiques et participer à de nombreuses activités physiques.

Les matières enseignées sont notamment :

- droit et procédure pénale;
- droit sur la circulation routière;
- police de proximité;
- procédures APM;
- prescriptions fédérales et cantonales de police;
- compétences psychosociales;
- tactiques et techniques d'intervention;
- droits humains et déontologie;
- français;
- pratiques administratives;
- sport et condition physique;
- culture d'entreprise et stage en immersion;
- informations générales et conférences.

Assermentation des agent-e-s de la police municipale

Après la réussite de la formation initiale, la nomination s'effectue par le Département de la sécurité et de l'économie et de la santé (DSES). Celle-ci confère le droit d'appliquer les prérogatives qui sont déléguées à la Police municipale par la loi et de procéder à des actes d'autorité. L'assermentation se passe dans les Communes, auprès du Conseil administratif.

Formation continue

La formation ne s'achève pas à l'aboutissement de l'école de formation. Celle-ci reste une formation initiale qui doit être renforcée par l'expérience acquise au fil des années et une formation continue.

La formation continue, dispensée tout au long de l'année, en interne ou en externe, permet aux APM d'acquérir les nouvelles connaissances liées aux procédures ou aux bases légales, mais

également de se perfectionner dans les différentes techniques d'intervention, afin de garantir leur sécurité et celle des citoyennes et des citoyens.

Cours de tactiques et techniques d'intervention (TTI)

Les instructeurs et instructrices des communes genevoises sont formé-e-s par l'Institut suisse de police (ISP) pour dispenser aux agent-e-s de la police municipale de toutes les communes genevoises des cours de tactiques et techniques d'intervention (TTI):

- techniques de défense à mains nues;
- passage de menottes;
- utilisation du spray OC;
- maniement du bâton tactique;
- légitime défense;
- application de la proportionnalité sur la base de l'échelle de force;
- contrôles d'identité, des locaux et véhicules;
- fouille de personnes.

Des formations spécifiques sont régulièrement dispensées en interne aux agents de la police municipale dans différents domaines tels que :

- gestion de conflits;
- relations publiques;
- bases légales;
- procédures;
- police technique et scientifique (technique de préservation des traces);
- premiers secours et sauvetage en milieu aquatique;
- de rue;
- approche des violences faites à la population.

Environnement

Collecte de portables et tablettes usagés

Les commerces ont l'obligation de reprendre gratuitement tous les appareils électriques et électroniques du même type que ceux qu'ils proposent, quels que soient le lieu et la date de leur acquisition. Malgré cela, de nombreux smartphones ou tablettes hors d'usage ne sont pas recyclés ou éliminés correctement. Dans ce contexte, la Commune a décidé d'être partenaire de l'association Noops qui œuvre contre l'obsolescence programmée des appareils électroniques. Depuis le mois de janvier 2022, l'administration met ainsi à disposition du public deux boîtes de récupération de smartphones et tablettes à



l'accueil de la Mairie et de la Police municipale.

En savoir plus

La gestion des déchets est un grand enjeu pour notre société : nous devons les diminuer à la source pour parvenir à opérer une réelle transition écologique.

Les commerces ont l'obligation de reprendre gratuitement tous les appareils électriques et électroniques du même type que ceux qu'ils proposent, quels que soient le lieu et la date de leur acquisition (système de reprise financé par une taxe d'élimination anticipée incluse dans le prix d'achat). Ainsi, un smartphone hors d'usage peut être ramené dans n'importe quel commerce qui vend des téléphones portables, lequel est tenu de le récupérer en vue de son élimination, indépendamment de l'achat d'un autre appareil.

Malheureusement, face à la réticence des commerces de se conformer à cette obligation pourtant légale, nombre d'appareils inutilisés continuent de dormir au fond d'un tiroir ou d'une boîte.

Soucieuse de participer à une élimination cohérente et efficace des smartphones et autres tablettes tactiles, la Commune de Plan-les-Ouates a décidé d'être partenaire de l'association Noops qui œuvre depuis plusieurs années contre l'obsolescence programmée des appareils électroniques.

Ainsi depuis le mois de janvier 2022, notre administration met à disposition du public deux boîtes de récupération de smartphones et tablettes, dans les lieux suivants :

- Accueil de la mairie (3 route des Chevaliers-de-Malte)
- Accueil de la Police municipale (122 route de Saint-Julien)

Il est également possible de ramener ces appareils à :

- L'atelier électronique de la brocante de la Renfile à l'espace Tourbillon de Plan-les-Ouates (17 route de la Galaise),
- La brocante La Fouine de Caritas (19 chemin de la Milice),
- Ou en remplissant le formulaire en ligne sur le site Noops.ch afin de recevoir gratuitement une enveloppe préaffranchie pour un envoi par la Poste.

Les appareils ainsi récupérés seront soit reconditionnés pour ceux qui le permettent, soit recyclés (matières premières).

Culture

Une héroïne de l'ombre au théâtre

Avec la pièce Haviva, le collectif Puck a souhaité raconter l'histoire d'une héroïne de l'ombre, Aimée Stitelmann, qui a sauvé des enfants juifs de la déportation durant la Seconde Guerre Mondiale. À découvrir à La Julienne dès le 25 février 2022.

Informations :

<https://www.saisonculturelleplo.ch/haviva>



Et encore

Contactez les lignes d'information Covid-19

Le Canton met à disposition de la population les lignes téléphoniques d'informations Covid-19 suivantes :

- Hotline Genève pour les questions concernant les vaccinations, isolements et quarantaines ou en cas de symptômes (urgences non vitales) : 0800 909 400
- Urgences non vitales en cas de symptômes : 022 427 88 00
- Hotline RHT Décisions : 022 546 36 50
- Hotline APG : 022 327 24 24
- Hotline Covid-Culture : 022 546 66 66

Horaires et autres Hotlines cantonales :

<https://www.ge.ch/contacter-lignes-information-covid-19>

L'agenda communal